

Carnet de Route de l'Unité pastorale de Tournai-Est Pour les années pastorales 2015 à 2018

1) Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Tournai-Est. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu et signé par notre Evêque, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2014-2015, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Tournai-Est forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Evangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En

particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 24 septembre 2014, où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de l'Unité pastorale de Tournai-Est quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir. (D'autres priorités soulignées par les Groupes de travail seront à mettre en œuvre à moyen terme et sont rappelées plus loin.)

La liturgie et la prière

« La célébration essentielle du dimanche est l'Eucharistie, en mémoire du mystère pascal du Christ. L'Eglise célèbre la résurrection du Seigneur, le premier jour de la semaine, partout dans l'univers. » (décret 33). La liturgie doit nous faire entrer dans la joie de vivre ensemble, à travers l'écoute de la Parole de Dieu, le mystère pascal du Christ, le partage du Corps et du Sang du Christ (décret 33).

Aujourd'hui, il semble important de privilégier, dans notre unité pastorale, **2 lieux où l'Eucharistie sera célébrée systématiquement chaque dimanche** : Vaulx le samedi soir, à 17h00, et Béclers le dimanche matin. L'heure de la messe à Béclers le dimanche matin serait avancée à 9h30, de manière à permettre d'autres célébrations à 10h45, ce qui respectera les temps forts vécus dans les autres églises de l'unité.

Dans les autres clochers, l'eucharistie sera célébrée en tournante, en tenant compte des collaborations possibles entre clochers et de la disponibilité des prêtres. Il est important de maintenir les célébrations festives dans les autres clochers et de préserver leur vitalité.

L'accueil lors des célébrations dominicales doit être particulièrement soigné, spécialement au début de la célébration, mais aussi au moment de l'envoi. On y sera particulièrement attentif lors de célébrations accueillant des personnes qui viennent occasionnellement (Pâques, Noël, Toussaint, fêtes patronales...) (décret 34).

L'équipe liturgique qui se réunit déjà doit accentuer son travail de collaboration (décret 9). Elle doit aussi prévoir la participation des sacristains et des organistes 2 fois par an, afin d'assurer une bonne articulation.

La « messe qui prend son temps » sera vécue un samedi soir par mois, à Thimougies. Elle sera préparée par une équipe paroissiale.

Les funérailles seront célébrées dans chaque clocher. Afin de permettre un bon accompagnement des familles en deuil, une **équipe d'accompagnement de funérailles** sera créée. Ses membres veilleront à suivre la formation diocésaine, et ils se mettront au service de l'ensemble des clochers.

Nous souhaitons enfin **que nos églises ou chapelles avoisinantes restent ouvertes**, afin qu'elles puissent accueillir tout qui ressent le besoin d'un temps de silence, de solitude ou de recueillement dans sa journée.

La catéchèse et l'accompagnement des jeunes et des familles

Un nouveau parcours catéchétique est proposé dans le diocèse dès septembre 2015. Il a pour but de mieux s'adapter à la réalité des enfants et des familles, et de permettre un réel chemin d'initiation au cœur de la foi chrétienne.

Une équipe locale de catéchèse sera mise en place pour permettre cette transition. (décret 9, cf. fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants). On fera appel aussi à 8 adultes pour une meilleure organisation des KT-tous avec les catéchistes.

Chaque année, **les parents qui ont présenté un enfant au baptême l'année** seront invités à une célébration festive, suivie d'un souper crêpes, afin de favoriser la convivialité et l'engagement de jeunes familles.

L'attention aux jeunes, dans l'Eglise, n'est pas une volonté d'assurer la relève, mais relève du souci pastoral de présence à tous, afin que chacun puisse faire l'expérience du Dieu vivant.

Un groupe pour les jeunes, type « groupe +13 », sera créé dans notre unité pastorale, avec le parrainage du groupe d'Ath. Les jeunes qui sont à la base du projet sont invités à en parler à d'autres, et aussi à se choisir un ou plusieurs **adultes de référence**, qui les accompagneront.

Ce groupe pourra organiser différentes activités. On suggère :

- organiser une épreuve du rallye vélo d'Havannes
- susciter la rencontre de jeunes sous forme de jeux – intervillages par exemple
- organiser une activité qui soutiendrait un projet de solidarité avec les pays du Sud.

L'unité pastorale veillera également à promouvoir et suivre avec attention **l'assemblée synodale des jeunes** prévue dans le diocèse au cours de l'année 2015-2016 (décrets 26-27), ainsi que la **grande assemblée des familles** réunie au cours de l'année 2016-2017 (décrets 28-30).

Diaconie et solidarité

La diaconie est une **dimension essentielle** de la vie de l'Eglise. Elle est une présence significative dans notre société parfois bien individualiste, notamment par une présence active auprès des personnes les plus fragilisées.

L'antenne alimentaire est une belle initiative qui doit continuer à être encouragée : on veillera à bien l'intégrer dans la vie paroissiale. On privilégiera les cours et conseils culinaires.

L'attention aux personnes seules, malades ou en souffrance est un devoir pour les communautés, attentives à chacun de leurs membres, surtout les plus fragiles.

- **L'équipe des Visiteurs de Malades** sera étoffée. Elle visitera aussi les personnes isolées, en souffrance ou endeuillées. Un enjeu est de bien repérer les personnes à qui une visite ferait du bien. Elle rédigera un feuillet qui pourra être largement distribué, afin de se faire mieux connaître. Elle pourra organiser des activités pour les personnes isolées ou en demande de rencontres.
- Les paroissiens seront attentifs aux personnes absentes de l'Eucharistie dominicale, et le signaleront à l'équipe des Visiteurs de Malades.
- Chaque année, on organisera à la salle paroissiale de St Pierre une **activité pour les personnes âgées**, afin de les associer à la vie de l'unité pastorale.
- Pour favoriser la convivialité et la participation de chacun, on redynamisera le covoiturage.

Il en va de même de l'accueil des **personnes marquées par le handicap**. La **collaboration avec Foi et Lumière** sera encouragée, notamment pour les célébrations vécues à Vaulx.

L'Unité Pastorale se montrera plus solidaire des **actions d'Avent** (*Vivre Ensemble*) et de Carême (Entraide et Fraternité) comme actions concrètes de solidarité tout en continuant à soutenir le Congo, le Brésil et le Burkina Faso (chorale de Vezon, festival des chorales sur les droits de l'homme du mois de novembre).

L'unité pastorale prendra des contacts avec différentes **associations de solidarité** qui sont présentes sur le territoire de nos paroisses, pour voir si des collaborations sont souhaitables.

Accueil et Centre pastoral

L'unité pastorale choisit d'établir son **centre pastoral** (décret 11) à la salle paroissiale St Pierre à Vaulx. Une permanence d'accueil y sera organisée.

Une **équipe** sera créée **pour prendre en charge l'accueil** dans nos communautés.

- Cette équipe proposera des activités en lien avec le comité de gestion de la salle paroissiale. Ces comités veilleront à faire une place aux jeunes.
- Elle prendra aussi le temps de bien penser les différents moments où nous devons soigner l'accueil : célébrations dominicales, spécialement lors des KT-Tous, baptêmes, funérailles, préparations de mariage...

Le centre pastoral sera attentif à diffuser les informations paroissiales, mais aussi de la région pastorale et du diocèse, en utilisant divers moyens (panneaux d'affichage, brochures, publicités pour informer des différentes activités...)

Cette salle St Pierre sera aussi **le lieu-source** de l'unité pastorale (décret 58). Y seront organisés des temps de prière, des partages de la Parole et de la vie, des conférences et témoignages.

C'est là aussi qu'un espace particulier sera réservé aux jeunes, qui leur permettra de se réunir, de porter des projets, de vivre en convivialité et de grandir en humanité.

Communication

On souligne l'importance d'un **bon site internet**, qui contienne nombre d'informations pratiques, et qui soit interactif. Les jeunes y auront leur place, ainsi que les associations de notre paroisse.

Notre unité pastorale a la chance d'avoir ce bel outil de communication qu'est « **Soleil Levant** ». Il doit toujours être soutenu.

D'autres liens importants pour notre unité » pastorale

Dans le cadre des décrets 39, 42 et 59, nous continuerons à entretenir des liens avec la Fraternité de Tibériade et avec la communauté des Sœurs de l'Assomption.

Il est important de cultiver **le lien avec les écoles fondamentales** de la paroisse (décret 10) :

- Dans le cadre du cours de religion (avec l'accord de la direction et du titulaire), des chrétiens vont présenter la vie de la paroisse aux élèves de 6^e primaire.
- On veillera aussi à bien faire passer les informations paroissiales vers les enseignants.
- Il est suggéré de voir avec les écoles si elles pourraient s'intégrer aux activités solidaires de la paroisse.

L'Equipe d'Animation Pastorale

Le 27 juin 2015, lors de la célébration de lancement de l'Unité Pastorale Refondée, l'EAP sera confirmée dans sa mission jusqu'à la fin de son mandat en 2016.

Le conseil pastoral

Nous créons un seul **conseil pastoral** regroupant des représentants des clochers et des membres issus des différentes équipes (décret 7). Le conseil sera représentatif des acteurs paroissiaux, des paroissiens et des chrétiens moins impliqués dans la pratique religieuse.

Le conseil pastoral sera **le lieu de concertation** – voir le document diocésain « Balises pour un conseil pastoral ».

Comme le décret 7 le demande, le conseil pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise qui ne sont pas nécessairement directement paroissiaux (enseignement, jeunes, solidarité...)

Le conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse : à savoir le pôle ministériel et le pôle synodal.

* * *

4) Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre Evêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le

faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

5) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Les Groupes de travail ont encore suggéré d'autres priorités. Elles ne seront pas prioritaires pour les 3 années à venir, mais nous en gardons le souci à plus long terme.

1. « Chaque future paroisse nouvelle désignera un lieu de culte où, de manière systématique, l'Eucharistie sera célébrée chaque dimanche. » (décret 33) A l'avenir, si notre unité pastorale doit privilégier **un seul lieu où l'Eucharistie sera célébrée chaque dimanche**, ce sera l'église de Béclers, qui occupe une position centrale au sein de la nouvelle paroisse.
2. Il semble important de garder à l'avenir une trace de notre « héritage » de **l'Ecole d'Oraison**. (décret 36)
3. **L'antenne alimentaire**, établie en la salle Molokaï, est une belle initiative qui doit continuer à être encouragée. A moyen terme, on aménagera une cuisine en conformité avec les normes de l'AFSCA.
4. A moyen terme, un **prospectus présentant la paroisse** sera réalisé, et des paroissiens iront visiter les nouveaux habitants pour les accueillir, leur présenter la paroisse et les y inviter.
5. Une **bibliothèque** sera créée au centre pastoral.
6. Une réflexion sera menée au sujet des modalités de l'organisation des **fêtes de Ste Cécile**.
7. La question de la **gestion du temporel** (ASBL, Fabriques, caisses paroissiales) n'a pas été abordée par les Groupes de travail. Elle sera reprise, pour identifier les moyens matériels dont nous disposons au service de la mission, et les choix éventuels à poser pour pérenniser nos activités. On continuera sur le chemin d'une seule ASBL de gestion matérielle pour la paroisse nouvelle (décret 12).
8. Un **groupement de Fabriques d'Eglise** existe depuis longtemps, regroupant l'ensemble des Fabriques de la commune de Tournai. C'est une instance importante de coordination, entre Fabriques et avec la Commune. Au sein de ce groupement, on évaluera l'utilité de temps de rencontres des Fabriques d'une même unité pastorale. Ceci se fera en lien avec l'année Refondation vécue au niveau de la région pastorale de Tournai en 2015-2016.

* * *

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches

de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

1. Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document sur le Conseil pastoral).
2. Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
3. Réflexion fondamentale et action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
4. Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'Eucharistie dominicale (décrets 32-33).
5. Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35).
6. Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
7. Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

* * *

Voici les priorités qui sont proposées à votre unité pastorale refondée pour les trois années à venir. Elles sont surtout un appel à vivre pleinement la mission de l'Eglise, dans la communion avec votre curé et l'Equipe d'animation Pastorale. Laissez-vous habiter par la joie de l'Evangile, pour que la vie chrétienne de vos communautés soit rayonnante.

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Tournai, le 27 juin 2015